



Lien Entreprises Durables

COMPTE RENDU DU COPIL EN DATE DU VENDREDI 17 MAI 2019

CELIOS CONSEILS, 18 rue Théodore Bac – 87100 Limoges

Début de la réunion à 9h00

Liste des personnes présentes jointe

1) Proposition d'organisation du prochain COPLEIN

Le prochain COPLEIN aura lieu le 06/06/2019 à 9h00, dans les locaux de SOTHYS, au centre-ville de Brive-La-Gaillarde.

Les personnes présentes pourront se restaurer à proximité des locaux de SOTHYS, pour le midi.

- **Ordre du jour**

- Actualité de l'association (Rappel de la rencontre avec Anne-Laure BEDU – conseillère régionale et Jean-Claude COURT - Altere)
- Fil rouge
- Invité surprise
- Travail en atelier (expression des salariés / RGPD)

- **Invité surprise :**

Trois propositions :

- Bruno GARDIC (Responsable RSE du CA) : pourrait intervenir pour réaliser une présentation des démarches RSE mises en place au sein de sa structure. Son intervention est acceptée par les membres du COPIL.

=> *Philippe M*

- Marie Ange Nowak (Colibri/ Place de la marche) est à la tête de plusieurs structures. Elle est, à l'origine, agent immobilier. Aujourd'hui, elle travaille sur un projet de cartographie, dans le but d'aider les personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter un bien immobilier. Son intervention en coplein est jugée non opportune dans l'immédiat par les membres du COPIL, car assez éloignée des préoccupations quotidiennes des membres du LED, même si le sujet est porteur de sens, notamment en terme de RSE.

- La Jeune Chambre Economique (JCE) : groupe de jeunes entrepreneurs qui est investis dans une démarche parlementaire. Ils se réunissent une fois par mois pour débattre autour d'un sujet de société ou d'entreprises. Ils ont créé la charte du « recruteur citoyen ». Ils sont en recherche d'entreprises pour signer leur charte intitulé « Charte du recruteur citoyen ». Les membres du COPIL présents, sont favorables à l'intervention de Charlotte BOUVIER (Responsable de la JCE), lors du prochain COPLEIN.

=> *Philippe M*

- **Fil rouge :**

Pas de fil rouge sur ce COPLEIN, mais un atelier autour de la thématique « expression libre des salariés ». En tant que témoignage, il était prévu que Philippe Pierre demande à Catherine PARROTIN de présenter ce qui est fait dans son entreprise. Pour l'instant, cela semble compliqué pour elle d'être présente... mais essaye de déléguer à un de ses collaborateurs.

Si jamais aucun collaborateur d'AEL ne peut venir, il est possible de demander à un membre du GT de Marie José « expression des salariés », de bien vouloir témoigner.

Il est rappelé la nécessité de préparer les ateliers, afin que les ateliers puissent « travailler » correctement.

=> *Philippe M, Jessica et Marie -José*

- **Présentation de l'état d'avancement des GT :**

→ *GT « RGPD » :*

Intervention de Gaëlle BEAUNE : un résumé de l'avancement des travaux sera fait en COPLEIN.

=> *Gaëlle*

→ *GT « LED et RSE » :*

Intervention de Gaëlle BEAUNE ou Thierry MERLAUD pour présenter l'état d'avancement de la réflexion sur le sujet, en COPLEIN.

=> *Gaëlle ou Thierry*

- **Présentation de l'avancement des évaluations croisées :**

Nécessité de le mettre à jour, pour le COPLEIN : à voir avec Gaëlle.

=> *Philippe M, Jessica, Gaëlle*

2) Points d'actualité de l'association

- **Point sur le recrutement :**

→ *Adhésion actuelle et nouvelle adhésion :*

Actuellement 16 membres sont à jour de leur cotisation. Ludovic Marie a adhéré.

→ *Rencontres pour futures adhésion, faites, en cours ou à venir :*

Thierry a rencontré Joye FEURAY (Feuray & Associés) et Bruno GARDIC (Crédit Agricole). Les rencontres ont été favorables pour une potentielle adhésion dans LED.

Jean AUTIER (Elise Centre Ouest/Id-vert) doit être rencontré. Philippe P et Thierry, doivent s'arranger pour lui proposer un rendez-vous.

=> **Philippe P et Thierry**

Une demande est également faite par une autre entreprise. Il faut la rencontrer

=> **Jessica et Sophie**

- **Mise à jour des documents internes de l'association**

Du fait du travail sur la RSE pour LED, il est apparu la nécessité d'actualiser la charte du consortium LED et de proposer la rédaction d'un règlement intérieur, documents indiqués dans les statuts de l'association.

Des propositions sont faites par le GT « RSE et LED » :

→ **la Charte LED** : elle présente les « valeurs » de l'association comme le respect et la redevabilité, le désintéressement, la bienveillance, l'adaptabilité. Le COPIL entérine le fait que la nouvelle charte sera annexée au bulletin d'adhésion et sera signée ainsi, tous les ans, avec le renouvellement du bulletin d'adhésion. La phrase relative au fait que « les outils de LED ne peuvent pas être utilisés à des fins commerciales » sera rajoutée à charte.

=> **membres du GT « RSE »**

→ **le règlement intérieur** : constitue le document présentant le fonctionnement de l'association. Les éléments relatifs à ce point, antérieurement dans la charte, ont été gardé afin d'être intégré à ce règlement. Dans ce cadre, sera exposé les différents outils de LED et leur utilisation.

=> **membres du GT « RSE »**

Le COPIL acte la nécessité de mettre les outils de LED en valeur : pour ce faire, ils doivent être plus valorisés sur le site. Le GT « actualisation du site » va être remobilisé, notamment pour cela. La charte doit également être mise sur le site, au même titre que le « mot du Président »

=> **Philippe M**

→ **le bulletin d'adhésion** à l'association doit être identique au niveau de la « primo » adhésion et du renouvellement, afin de ne pas multiplier les documents. Il doit être modifié afin d'indiquer : « j'ai pris connaissance des statuts et de la Charte de LED ». Lorsqu'il s'agira d'un renouvellement d'adhésion « je demande le renouvellement de mon adhésion et m'engage à relire les statuts et la charte de LED / ou je m'engage à respecter la charte et le règlement intérieur. » sera également indiqué sur le bulletin.

- **Parties prenantes potentielles**

→ **Présentation de l'agence BIOM ATTITUDE**

Biom Attitude est start up implantée en Corrèze. Le contact a été donné par la CCI. Il s'agit d'une agence de notation indépendante qui a pour outil, un indicateur intitulé le « % BIOM ». Il permet de mesurer les retombées sociales, économiques et environnementales d'un projet ou d'une organisation sur son territoire. Concrètement, Biom Attitude détecte et met en avant les bonnes pratiques sociétales d'une organisation, afin de valoriser sa contribution au territoire.

Pour plus de renseignements : <https://biomattitude.com/entreprise/>

Il est proposé de les rencontrer ou de leur demander d'intervenir à l'occasion en COPLEIN afin d'avoir plus d'information sur leur méthode et/ou outil.

=> *Philippe M*

→ *CG19 - Contrat de transition écologique*

Le Conseil Général de Corrèze s'est inscrit dans un projet de transition écologique, en signant une charte avec l'ADEME. Du fait de cette implication, il doit mobiliser une vingtaine d'entreprises pour intégrer ce projet. Or, le CD 19 n'a pas les compétences pour réaliser cette mobilisation. LED a été sollicité pour savoir si l'association accepterait d'aider le Conseil Général pour construire les actions et « recruter » les entreprises.

Avant cela, les élus doivent se réunir pour donner leur accord de partenariat avec LED.

Les aides destinées aux entreprises, passeraient par le compte de LED. Les élus ont besoin d'une prestation et ne veulent pas faire d'appel d'offre.

(Cf le compte-rendu CG19)

Il est décidé que la présentation du contrat de transition écologique tel que le projette le CG19 doit être faite aux membres du COPIL afin de pouvoir décider de l'implication de LED dans cette action ou non, et de demander l'avis des membres du COPLEIN sur ce projet d'actions. Dans un premier temps, semble intéressant aux membres du COPIL, afin de renforcer la visibilité de l'association sur le territoire.

=> *Philippe M*

3) Prochain COPIL

Le prochain COPIL aura lieu le **vendredi 12 juillet de 14h00 à 16h00**, organisé par Gaël BRABANT, chez DELOUIS. Le déjeuner pourra être pris sur place avant la réunion du COPIL.

Fin de la séance 11h00